

Arrêté n° 19/2024

**ARRETE PORTANT INSCRIPTION SUR LE  
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE  
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

La Présidente du SIVU du Regroupement Pédagogique de l'Indrois,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu l'arrêté fixant les lignes directrices de gestion en date du 21/12/2020,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

Rang de classement	Identité de l'agent	Date d'avancement
1	CHALOPIN CHANTAL	01/11/2024
2	VILLERET FLORENCE	01/11/2024

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	2	0
Inscrits	2	0

**Article 2 :** Madame la Secrétaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché.

Fait à Loché-sur-Indrois, le 14 Octobre 2024

Madame Evelyne MAGNIEZ, Présidente  
P.O.  
Monsieur Nisl JENSCH, Vice-Président



La Présidente,  
o certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
o informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter, de la publication du présent arrêté.

**S.I.V.U.**  
*du Regroupement Pédagogique  
de l'Indrois*  
41, rue de la Mairie  
**37460 LOCHÉ-SUR-INDROIS**  
Tél. 02 47 92 61 55 - Fax 02 47 92 66 73

